



CHEVIER

L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME
NOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DU ST LAURANT
(D. SULTZ)



LABELLE

Abonnement : Un an (Canada)..... \$1.00
" " (Etats-Unis)..... 1.50
Strictement payable d'avance.

Jules-Edouard Prevost,
Directeur

ADMINISTRATION : SAINT-JEROME (TERREBONNE)

Années : 14 c. la ligne-à-gauche, par insertion.
Annonces légales : 10 c. la ligne nonpareil, lors
insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes.

QU'Y AVONS-NOUS GAGNÉ ?

Les menées nationalistes, de concert avec les rancunes orangistes et la haine des Tories, ont renversé le gouvernement libéral de notre compatriote Sir Wilfrid Laurier et ont conduit au pouvoir le gouvernement Borden.

Y avons-nous gagné, comme Canadiens d'abord, puis comme Canadiens-français ? Il n'est pas nécessaire d'attendre plus longtemps pour comprendre et reconnaître que nous n'avons rien gagné au changement de gouvernement mais qu'au contraire nous y avons perdu et beaucoup.

Naturellement, en parlant ainsi nous ne mettons pas en ligne de compte ceux qui s'emparent autour de la crèche et s'y plongent le museau jusqu'au fond. Ah ! ceux-là trouvent sans doute que le changement de gouvernement a du bon.

Mais, élevons notre pensée au-dessus de ces petites gens de la politique et demandons-nous ce que la nation canadienne et spécialement la race canadienne-française retiennent d'avantages du fait que Laurier est dans l'opposition et Borden au pouvoir.

M. Bourassa et ses comparses qui, dans la province de Québec, ont combattu avec véhémence le gouvernement Laurier doivent se rendre compte et nous rendre compte des bienfaits que nous apporte le gouvernement Borden.

Peut-on, par exemple, espérer qu'un point de vue financier notre pays soit mieux administré, quand on sait que le commerce, les industries, le développement des ressources du pays, les revenus de l'Etat ont centuplé durant les quinze années du régime libéral ?

Peut-on espérer une administration plus honnête que celle qu'a présidée avec tant d'intégrité Sir Wilfrid Laurier pendant quinze ans, et au cours de laquelle de gigantesques entreprises, comme le Grand-Tronc-Pacifique, ont été exécutées sans l'ombre d'un scandale ?

Rappelons-nous bien que c'est au pouvoir aujourd'hui : C'est le parti qui a sur son blason les taches indélébiles du pont Curran, du bloc Langevin, des dilapidations McGreevy & Cie !

Ce point est indiscutable : le gouvernement libéral de Sir Wilfrid Laurier a administré les affaires du pays avec honnêteté, sagesse, prévoyance, et avec des succès inébranlables dans notre histoire politique.

Le parti libéral a été vaincu par des préjugés et non par des scandales.

D'un côté, les orangistes et les Tories ont soulé le fanatisme de leurs adeptes contre Laurier, catholique et français ; d'un autre côté, les nationalistes et les conservateurs de la province de Québec ont exécuté les préjugés de leurs compatriotes contre Laurier qu'ils accusaient d'être impérialiste, pas assez catholique, pas assez français.

Ces appels aux bas sentiments de la foule ont obtenu le résultat du 21 septembre.

Qu'y avons-nous gagné ?

Répondez, M. Bourassa. Nous ne faisons pas cette question à M. Monk et à M. Nantel, car ils nous répondraient qu'ils y ont gagné quelque chose, eux : leur place de ministre. Et c'est bien tout, en effet.

Le sentiment national est-il plus grand, plus élevé, plus rassuré, plus confiant dans l'avenir sous Borden que sous Laurier ?

Les intérêts catholiques sont-ils plus en sûreté, mieux sauvegardés sous Borden que sous Laurier ? Ouvrez l'œil et regardez ce qui se passe déjà au sujet des écoles séparées du nouveau territoire du Manitoba.

Le prestige de la nationalité canadienne-française va-t-il augmenter sous Borden plus que sous Laurier ? Mais voyez donc M. Bruno Nantel !

Les nationalistes sincères — s'il y en a encore — verront-ils se mieux réaliser leur idéal sous Borden que sous Laurier ?

Qui donc n'est pas convaincu que la loi de la marine ne sera pas enlevée de nos statuts ? qui donc ne sent pas que, si jamais on l'enlève, ce sera pour la remplacer par une loi impérialiste en conformité avec la doctrine de M. Borden et de sa majorité ?

Qui donc ne sait pas que nous n'aurons pas de plebiscite sur la question de la marine ? Qui donc ignore que si, toutefois, on en venait là, ce plebiscite n'en sera qu'un simulacre et qu'avant tout le gouvernement Borden consulterait l'amirauté britannique ?

Pas une oeuvre nationale ne s'accomplira, d'ici à vingt ans, qui n'ait été inspirée et même commencée par Sir Wilfrid Laurier.

Pas une réforme préchée par les nationalistes ne verra le jour sous les conservateurs.

Les Canadiens qui, depuis le 21 septembre, voient à l'oeuvre les successeurs du parti libéral au pouvoir, assistent au pénible spectacle d'un régime qui ne fait qu'appliquer avec aplomb et constance un programme de bas patronage.

Il n'y a pas d'idées dans la politique Borden, il n'y a que des appétits.

Et parlons-en donc de ce patronage, puis-

que depuis cinq mois il n'est pas question d'autre chose dans le Canada.

L'heure est arrivée de donner la réplique aux sottises accusations des nationalistes et des conservateurs qui prétendaient que sous le gouvernement Laurier les Canadiens-français n'avaient pas leur part.

Ne sait-on pas que depuis qu'ils ont escadé le pouvoir sur les épaules des nationalistes et des orangistes, les conservateurs malhonnêtes nos compatriotes et que dans presque tous les départements les Canadiens-français, en grand nombre, sont destitués et remplacés par des Anglais ou des Irlandais ? L'hon. M. Lemieux en a accusé en pleine Chambre, l'hon. M. Monk, ministre des travaux publics.

D'ailleurs, il suffit de regarder ce qui se passe. Voici même ce que déclare la *Patrie* de mercredi dernier

Mais comment M. Doherty peut-il nier qu'il ait systématiquement cherché à passer à des Anglais ou à des Irlandais les contrats et les emplois publics auparavant attribués à des Canadiens-français ?

Sur ce point, la note du ministre de la justice est en contradiction flagrante avec les faits.

Nous lui citerons tout de suite deux exemples : Jusqu'à ces derniers temps MM. Marcotte frères étaient chargés, comme commissaires-priseurs, de la vente des marchandises non réclamées en douane. Ils ont été remerciés de leurs services et remplacés par Kao et Donnelly, malgré les sollicitations pressantes de concurrents canadiens-français.

Le contrat pour les livraisons de douane, qui depuis 1896 appartenait à J. H. Galerneau, a été aussi transféré à Cunningham & Weils, lorsque des conservateurs canadiens-français importants et dévoués au parti offraient leur services.

Du même coup, les conditions du contrat ont été améliorées en faveur des nouveaux titulaires, et le prix en est augmenté.

A la douane et à la commission du port, des douzaines d'employés canadiens-français ont été congédiés et remplacés par des employés de la langue anglaise.

Nous publierons prochainement une liste d'employés anglais ou irlandais que M. Doherty a substitués à des Canadiens-français à la douane et dans le port. Ce sera concluant.

Mais cette plaie du patronage n'est pas la plus grave ni la plus douloureuse.

Ce qui est affligeant par dessus tout c'est d'assister à l'affaiblissement des caractères et à l'abâtardissement des consciences. Ministres et députés, orateurs et journalistes de cette terrible opposition qui s'affubla d'un drapeau dit nationaliste pour trahir Laurier, le vilipender et exciter les sentiments canadiens-français contre lui, tous ces arrivistes ont mis leur drapeau dans leur poche où sonnent maintenant les pièces d'or du patronage. Ces fongueux antimilitaristes sont devenus dociles et se prosternent devant la majorité dont dispose M. Borden.

M. Bourassa est impuissant à retarder la chute de son groupe dans l'ignominie.

En vain, s'accroche-t-il lui-même à son passé antiimpérialiste, comme Claude Frolof, précepte des tours de Notre-Dame, se raccrochait à une gargonille : en vain les autres nationalistes se sont désespérément suspendus au péril impérialiste et ont tenté la stupide diversion du plebiscite ; tout cède sous leurs mains crispées, la maison du nationalisme, lazardée, se fendille et se décolle.

Des deux antipodes du fanatisme : les orangistes et les nationalistes, est venu le double soufflé qui a renversé momentanément le parti libéral ; mais, le souffle orangiste et tory a été plus fort que l'autre et c'est lui, maintenant, qui enfle les voiles de la barque canadienne dont Borden est le pilote.

En vérité, Canadiens et Canadiens-français ont grandement perdu au changement de gouvernement. Il est facile de s'en rendre compte.

jour pour l'achat et l'entretien des instruments de musique.

Le gouvernement espère pouvoir engager des musiciens qui ont déjà servi dans la marine impériale.

Les Ecoles séparées

Les grands pourfendeurs des libéraux, sur la question des écoles de l'Ouest, sont maintenant au pouvoir et auront, à leur tour, « une question des écoles à régler » à l'occasion de l'agrandissement de la province du Manitoba.

Nous allons voir si ceux qui ont accusé Laurier et les libéraux de trahison feront mieux qu'eux.

Si nous jugeons de leur sincérité par leur vilaine attitude sur la question de la marine, nous n'attendons pas autre chose de MM. Monk, Nantel et Pelletier qu'un lâche abandon de leur opinion d'hier.

Ces hommes ne sont que de pauvres politiciens arrivistes qui changent d'opinion comme de chemise.

« La Patrie », organe conservateur

Depuis longtemps la *Patrie* démontre un penchant très prononcé pour le parti conservateur. Son alliance définitive avec ce parti est un fait accompli, si l'on en croit la *Gazette* de samedi dernier.

« Sir Rodolphe Forget, dit-elle, a acquis la majorité des actions du journal (la *Patrie*). Toutes les actions ont été achetées et le journal renonçant à sa politique de ces dernières années, sera exploitée dans les intérêts du parti Borden. Le besoin d'un journal de cœgenre faisait sentir, attendu que les libéraux étaient mieux pourvus sous ce rapport. Depuis les dernières élections, la presse libérale française a mené une campagne active et les conservateurs ont décidé de reconquérir leurs adversaires sur le même terrain. »

La *Patrie*, naturellement nie le bien-fondé de cette nouvelle.

La loi navale existe toujours

Le *Canada* dit avec raison :

« La loi navale du « traité Laurier » devait être rappelée sans délai. Voici la session qui s'achève et le ministre ne veut pas rappeler la loi. Loin de là, cette loi reste dans son intégralité dans le statut. Si jamais elle est rappelée, on y substituerait une loi plus radicale encore. Le reproche fait à Sir Wilfrid Laurier par M. Borden et sa majorité tory, c'est que la loi de 1910 était insuffisante et inefficace. M. Borden, lorsqu'il se décidera à aborder la question navale, nous fera entrer de plein pied dans l'impérialisme, dans le jingoïsme. »

Et MM. Monk et Nantel seront encore ministres, à moins qu'ils ne soient devenus juges.

Que ces conservateurs déguisés en nationalistes sont petits !

Règlement pour le prochain carême

En vertu d'un indult apostolique du 27 janvier 1903, ad *decennium*, le règlement du prochain carême pour le district de Montréal, sera le même que les années précédentes, à savoir :

1o. Il est permis de faire gras chacun des dimanches du carême à tous les repas.

2o. Les lundis, mardis, jeudis et samedis, à l'exception du samedi des Quatre-Temps et du Samedi-Saint, tout le monde pourra faire le repas principal en gras ; ces jours-là, les personnes légitimement empêchées ou dispensées de jeûner, pourront faire gras aux trois repas.

3o. Tous les mercredis et vendredis sont des jours d'abstinence à tous les repas.

4o. L'obligation du jeûne subsiste pour ceux qui sont en état de jeûner.

5o. Les jours où l'on peut faire gras, il n'est pas permis de faire usage du poisson ou des huîtres et de la viande au même repas ; cette règle s'applique aux dimanches comme aux autres jours du carême.

Elle est surprise

L'Action Sociale, qui a été fondée au moyen de souscriptions recueillies dans les écoles et qui reçoit du patronage de droite et de gauche, est surprise qu'un journal comme L'AVENIR DU NORD, représentant et défendant des idées avec indépendance et sincérité, ait souvent vu son existence compromise pendant les quinze années qu'il a vécu !

Nous comprenons cela !

!!!
Et M. Bruno Nantel n'a pas encore dénoncé la nouvelle commission du tarif !

Pensées.

Les hommes, en quelque mode que s'exerce leur activité, ne se mesurent et ne se qualifient que par la valeur de leurs œuvres.

Jules DELAFOSSE

Dès qu'on entrevoit la nécessité de cé-

der, il ne faut pas attendre le moment où il sera impossible de ne pas céder.

Gustave LE BOY

Pour rire

Guibollard, en réveillonnant, tombe sur une cuisse de volaille terriblement ferme.

— D'où diable peut sortir un animal aussi coriace ?

— Probablement d'un œuf dur : répond ineffable Calino.

Energumènes ou idiots

Un jeune journal castor de Fraserville, portant le nom de L'Action, dénonce L'AVENIR DU NORD, à propos de la définition de l'idée libérale formulée par notre directeur, il y a quelques semaines, et que le *Saint-Laurent*, de Fraserville, a citée en nous félicitant.

Il paraît que nous sommes inspirés par l'idée maçonnique ! Eh oui ! rien que cela. Nous travaillons à « l'église de Satan, » nous voulons « l'annéantissement à tout jamais du catholicisme, » nous sommes les adeptes de la doctrine « ni Dieu ni maître, » nous voulons combattre « l'autorité civile et religieuse, » « l'instruction religieuse, » nous demandons « la liberté pour le mal et l'obscureté pour le bien, » etc, etc.

Il y en a une longue colonne dans ce ton onctueux qui sent l'huile de castor à cent lieues à la ronde.

Est-ce assez bête et assez naïf !

Ces pharisiens, ces marchands de religion, ces petits papes ont l'habitude d'être plus habiles et l'Action, de Fraserville aurait besoin d'aller prendre des leçons de tactique de l'Action Sociale, de Québec.

En nous accusant directement de nous inspirer des franc-maçons, la feuille exaltée de Fraserville fait rire d'elle et c'est tout. Que ne fait-elle avec l'Action Sociale, qui, elle, ne voit en nous que des mauvais catholiques.

C'est moins brutal, quoique, dans le fond, tous ces castors sont animés du même esprit et ne se posséderaient plus de joie si, un jour nous nous déclarions franc-maçons.

C'est ainsi que ces hypocrites, qui aiment la religion surtout parce qu'ils en vivent, pratiquent la charité chrétienne.

A croire ces tartuffes l'Eglise est pour la réaction contre l'Action, pour l'esclavage contre l'émancipation raisonnable de l'esprit, contre le progrès, contre l'instruction, contre les libertés légitimes, favorable à l'intolérance et à tous les fanatismes.

C'est la conclusion qu'il faudrait tirer des propos insensés de ces écrivains si nous ne savions que leur déire ne connaît plus de bornes et que leur exaltation dépasse toute mesure.

Nous méprisons ces calomnieux qui nous lancent l'anathème.

Nous ne leur reconnaissons pas le droit de donner à nos paroles un sens qu'elles n'ont pas et de nous étiqueter au gré de leur haine de sectaires.

Ils nous rappellent trop souvent, hélas ! que l'Eglise a, comme la société civile, ses éléments réfractaires et ses ferments morbides.

Nous prétendons être et demeurer catholiques et libéraux, sans jamais nous confondre avec de tels éléments.

Nous préférons la compagnie des esprits larges, des cœurs nobles et des âmes vraiment chrétiennes qui ne limitent pas l'Eglise à une coterie.

C'est ainsi que pensaient Montalembert, Lacordaire, Mgr Dupanloup et tous les catholiques libéraux dont nos castors voudraient rayer les noms dans l'histoire, s'ils le pouvaient.

La religion serait bien à plaindre si elle n'avait que ces énergumènes ou ces idiots pour la défendre.

Protection contre le feu

On a attiré notre attention sur un article publié dans la *Patrie* du 10 février et qui nous avait échappé. L'auteur de cet article malhonnête Saint-Jérôme, qui, selon lui, est « sans protection contre le feu. »

Sans pouvoir nous expliquer ce beau zèle subit de la *Patrie* pour nos affaires locales, nous devons lui déclarer qu'elle est dans l'erreur.

L'opinion énoncée qu'elle émet nous est préjudiciable plutôt qu'utile, ce qui prouve une fois de plus qu'il vaut mieux toujours ne pas se mêler de ce qui ne nous regarde pas ou de ce que l'on ne connaît pas.

La ville de Saint-Jérôme est de toutes les petites villes de la province de Québec celle qui est le mieux protégée contre le feu.

Un puissant aqecque nous fournit l'eau en abondance et à forte pression, des bornes-fontaines nombreuses sont placées dans toutes les rues de la ville ; de plus une pompe à vapeur est toujours prête à fonctionner. Nous sommes pourvus d'un système de cloches d'alarme électrique installés aux points principaux de tous les quartiers. Pompier, échelles et dévidoirs à boyaux

sont rendus sur place tout au plus cinq ou huit minutes après que l'alarme est donnée.

Naturellement, ici comme ailleurs, comme à Montréal même, il y a toujours à perfectionner. Le côté défectueux de notre organisation consistait de puis quelque temps, dans la direction imparfaite de nos pompiers. C'est pourquoi, notre conseil a engagé un chef de pompiers, il y a quelques mois. Il ne fit pas l'affaire et nous venons d'en engager un autre.

Voilà tout. Et nous ne comprenons pas le chagrin qu'en éprouve la *Patrie*. Animée d'un intérêt extraordinaire à notre égard, elle s'alarme à tort et exagère ses craintes quand elle nous croit « sans protection contre le feu. »

Nous avons eu de grands incendies depuis un an, c'est vrai. Qui peut toujours échapper à de tels malheurs, même en étant pourvu de tous les moyens préventifs nécessaires ? Mais, en bien des occasions, depuis quinze à vingt ans, et tout récemment encore, grâce à nos pompiers et à notre système de protection nous avons maîtrisé des feux dont les conséquences auraient pu être désastreuses, tels ceux qui se sont déclarés chez M. Aldéric Labelle et chez M. Sévère Lavolette, maire de la ville.

Nous le répétons, que toutes les petites villes de la province soient aussi bien prémunies contre le feu que nous le sommes à Saint-Jérôme et nous n'aurons que très rarement des conflagrations à déplorer.

Depuis vingt-cinq ans et plus, les compagnies d'assurances n'ont pas perdu d'argent à Saint-Jérôme.

Il est bon qu'on le sache et la *Patrie* aurait dû le savoir avant de formuler ses plaintes et ses avis qui partent d'un bon naturel, sans doute, mais n'ont pas leur raison d'être.

POLITIQUE ETRANGERE

Le pourquoi d'un conflit

(Pour l'AVENIR DU NORD)

Si l'on veut comprendre l'origine et le caractère du froissement survenu entre l'Italie et la France, il faut lire le conte rendu des propos échangés entre Bismarck et Cispis tels qu'ils sont rapportés dans les *Mémoires* de l'homme d'Etat italien :

« Si nous étions attaqués par la France ou par l'Autriche, disait le ministre du roi Humbert, seriez-vous disposé à conclure une alliance avec nous ? »

« Si la France vous déclarait la guerre, répondit le chancelier allemand, nous viendrions à votre secours contre l'ennemi commun et dès aujourd'hui je suis prêt à signer un traité dans ce sens. Mais en ce qui concerne l'Autriche, je ne puis pas admettre et je ne veux pas même prévoir le cas où elle serait l'ennemie de l'Allemagne. Je suis prêt à négocier contre la France, mais pas contre l'Autriche, et il est entendu que l'alliance entre l'Allemagne et l'Italie sera offensive et défensive. Ce n'est pas que je désire la guerre, bien au contraire ; je ferai tout ce qui dépendra de moi pour éviter mais cette alliance résulte de la nature des choses. »

Il serait évidemment injuste d'attribuer à M. de San-Giuliano les sentiments de jalousie haineuse dont M. Cispis était animé envers la France. Le ministre des affaires étrangères du roi Victor Emmanuel III n'est pas, comme son devancier, un ancien proscrit qui a trouvé en France l'hospitalité la plus large et la plus généreuse, et qui a ressenti le besoin de multiplier les marques de son ingratitude et de se donner à lui-même des preuves de son indépendance. M. de San-Giuliano n'obéit à aucune animosité passionnée, à aucun parti-pris d'hostilité systématique lorsqu'il suscite comme à plaisir des incidents extrêmement dangereux pour la paix de l'Europe et toute sa politique ne repose pas comme celle de M. Cispis sur l'éventualité impatiemment attendue d'une guerre entre la France et l'Allemagne. Les Italiens ne pouvaient choisir un plus mauvais moment pour susciter un conflit où ils se seraient exposés à de très graves périls et où ils n'auraient à espérer que des avantages problématiques. Quel serait le sort réservé à l'armée qui a tant de peine à se maintenir sur le littoral de la Tripolitaine, lorsque les escadres de la France et de l'Angleterre coalisées ne lui permettraient plus aucune communication avec l'Italie, tandis que des milliers de soldats turcs arrivés par l'Egypte et par mer viendraient renforcer la petite troupe de héros qui défend avec tant d'énergie le vilayet ottoman d'Afrique contre les envahisseurs. Ajoutons que l'on ne comprendrait guère comment de son côté, l'Allemagne, dont les intentions paraissent d'ailleurs assez suspectes, choisirait pour s'engager dans un duel à mort avec la France, le moment où l'Angleterre et la Russie ont l'une et l'autre les mains libres pour venir au secours de leur allié, tandis que l'Italie a le plus clair de ses forces engagées au sud de la Méditerranée et que l'Autriche serait infiniment plus disposée à entrer en campagne pour reconquérir la Vénétie qu'à faire cause commune avec ses ennemis naturels. Si le gouvernement du Quirinal a fini, d'ailleurs, de très mauvaise grâce, à rendre les infirmiers turcs, c'était bien moins pour rendre hommage au bon droit de la France que pour se retirer du mauvais pas où il n'était pas sûr d'être soutenu par ses alliés.

Il est donc à présumer que les incidents du *Carthage* et du *Manitoba* n'ont pas été des provocations systématiquement calculées pour rendre inévitable une guerre entre la France et l'Italie, mais ce serait, à notre avis, pousser



Une victoire libérale

L'hon. M. Graham, ancien ministre des chemins de fer, a été élu, hier, par une majorité de 500, député au Parlement fédéral pour le comté de Renfrew-Sud, Ont.

En dépit d'une entente violée qui devait lui assurer une élection par acclamation, malgré tous les efforts du parti conservateur qui s'est rué dans Renfrew avec le prestige et l'influence du gouvernement Borden, et de l'énorme abondance, l'hon. M. Graham est victorieux.

C'est le commencement de la revanche pour les libéraux.

L'hon. M. Graham sera au Parlement l'un des plus habiles lieutenants de Sir Wilfrid Laurier.

L'optimisme au delà de toutes les mesures permises ce de considérer ces procédés renouvelés à d'aussi fréquents intervalles comme de ces nuages fugitifs qui viennent parfois assombrir les amitiés les plus intimes, mais qui ne laissent aucune trace, une fois qu'ils sont dissipés. Si les Italiens n'avaient d'autre préoccupation que de réprimer à tout prix la contrebande de guerre, ils feraient la chasse aux navires de toutes les nationalités. Pourquoi laissent-ils passer le pavillon allemand, le pavillon anglais, ou le pavillon des Etats-Unis sans oser demander au capitaine s'il ne transporterait pas des aérodromes ou des officiers turcs déguisés en infirmiers ?

Les officiers de marine italiens s'abstiennent de poser ces demandes indiscrètes à des Allemands qui dédaignent de s'arrêter car ils savent qu'on ne tirera pas sur eux, ou à des Anglais qui répondraient par une démonstration navale, ou à des Américains qui feraient immédiatement venir une escadre de guerre dont le premier soin serait de bombarder Naples ou Gênes avant d'entamer d'autre genre de discussion.

Pourquoi donc est-ce toujours la France qui est prise à partie par les officiers de marine italiens ? Il n'est malheureusement que trop facile de répondre à cette question. En premier lieu, les traités de la Triple Alliance atténuent singulièrement les conséquences dangereuses de pareils attentats contre le droit des gens pour le gouvernement du Quirinal et les encouragent presque lorsqu'ils sont commis contre la France.

D'autre part, il ne faut pas perdre de vue que les Italiens, cruellement déçus dans leur espérance de conquérir en un tour de main la Tripolitaine, éprouvent aujourd'hui le besoin de donner des gages à l'Allemagne pour consolider un pacte d'association que par leur faute ils ont gravement ébranlé.

Incognitus.

La musique du service naval

(Du Canada)

On a vu hier que, non seulement M. Borden et son gouvernement n'ont pas l'intention de rappeler la loi de la marine, mais encore qu'ils s'occupent d'établir les salaires des musiciens faisant partie des corps de musique du service naval.

Les nationalistes, qui, en ce moment, haïrent toutes les places et tous les émoluments, au premier mot de l'affaire, se sont présentés chez M. Borden en délégation, réclamant pour eux le monopole de ces fonctions musicales, à bord des navires canadiens.

Le détail de leurs demandes est des plus caractéristiques, comme on va le voir.

M. Bourassa s'est réservé la grosse caisse et les cymbales. On avait d'abord songé à offrir la grosse caisse à M. Forget ; mais ce dernier craignit, à tort ou à raison, qu'il eût plus souvent à la remplir qu'à la taper, et il refusa énergiquement, abandonnant la direction du tapage à M. Bourassa. Ce dernier, à son tour, se désista de la direction des instruments « à vent, » en faveur de M. Armand Lavergne, qui jouera, pour sa part, le cornet à pistons.

M. Monk, de son côté, hésite entre le xylophone, qui est un instrument « couché, » et un cuivre de son invention, qu'il appelle le « boxophone. »

Les autres instruments se répartissent tout naturellement :

M. Héroux, le triangle.

M. Nantel, le flageolet, (qu'il a choisi croyant, sans doute, avoir affaire à un légume).

M. Blondin, le cor anglais.

M. Stéveny, le tubas.

M. Dumont, austère et éclatant, la trompette.

M. Mondou, grave et sonore, le basson.

M. A.-J. Lemieux, la flûte, dont il aime le son « percant. »

Le jeune et fringant M. Rainville, la viole d'amour.

TOI

Le Seigneur Dieu voulait écrire une épopée, Et la terre bondit des voiles du néant Dans l'éther constellé d'or, vierge, enveloppée Par la nue, et les flancs incurvés d'océans.

Le Seigneur Dieu voulait écrire une légende, Et Babylone, Rome, Athènes et Memphis, Croulant dans la poussière, et le crime et l'orgie, Sous l'implaceable ciel virent mourir leurs fils.

Alors le Seigneur Dieu, triste, voulut écrire Un tout petit poème aux vers légers, ailés... Et ce poème, né de son divin sourire, Ce fut Toi, tendre et grave, et les yeux étoilés!

PAUL MORIN (Le Paon d'Email)

M. L'Espérance, à cause de son habitude des couilles, le trombone. L'hon. M. Tellier, toujours modeste, se contentera de la clarinette.

Par contre, il a fallu abandonner tout le groupe des cordes à M. Ducharme, qui tient à tirer les ficelles.

Enfin il y eut une bataille générale autour d'un instrument, voisin de la famille des picolos, et qu'on appelle le « picotin ». Tout le monde le réclamait: on arrangea les choses en décidant que chacun en pourrait jouer à tour de rôle.

Si M. Borden acquiesce, cela fera tout de même une drôle de musique; ou, sait, en effet, que les nationalistes sont les ennemis de l'harmonie et de la conciliation. GRAINDORGE.

La générosité des libéraux

En face des exécutions sans nombre et des menaces dont les employés libéraux sont victimes, sous le gouvernement bleu d'Ottawa, il est intéressant et instructif de lire les renseignements suivants fournis par Sir Lomer Gouin, à la Chambre de Québec, en réponse à plusieurs interpellations de M. Arthur Sauvé, député de Deux-Montagnes.

Nous citons textuellement les procès-verbaux de l'Assemblée législative, en date du 7 février courant:

Par M. Sauvé. — Quels sont les greffiers de la cour de circuit qui ont été destitués par le gouvernement de Québec, depuis le 23 mai 1897 jusqu'à ce jour?

Réponse par l'honorable Sir Lomer Gouin: 1. J. Gault, greffier de la cour de circuit à Bedford a été remplacé par son fils le 27 décembre 1900, à cause de son grand âge et de ses infirmités physiques.

A. Marazzi, greffier de la cour de circuit, à Napierville, à cause de son grand âge et de ses longues absences, a été remplacé par Julius Marceau le 15 février 1900. Ce dernier a été destitué pour défaut de fournir le cautionnement requis par l'article 622 S. R. Q., 1888, le 7 juillet 1903.

P.-E. Blondin, greffier de la cour de circuit à Grand'Mère, a été destitué, après enquête, pour irrégularité commise dans l'exécution de ses devoirs, concernant les dépôts judiciaires, le 19 mars 1909.

Par M. Sauvé. — Quels sont les greffiers de la couronne qui ont été destitués par le gouvernement de Québec, depuis le 23 mai 1897 jusqu'à ce jour?

Réponse par l'honorable Sir Lomer Gouin: Aucun n'a été destitué.

Par M. Sauvé. — Quels sont les officiers ou employés du bureau du revenu à Montréal qui ont été destitués par le gouvernement de Québec depuis le 23 mai 1897 jusqu'à ce jour?

Réponse par l'honorable Sir Lomer Gouin: 2. Quels sont les officiers ou employés du bureau du revenu à Québec, qui ont été destitués par le gouvernement de Québec depuis le 3 mai 1897 jusqu'à ce jour?

Réponse par l'honorable M. Mackenzie: 1. Aucun. 2. Auguste Laberge, député-collecteur du revenu provincial, Québec, a démissionné le 3 juin 1897.

Par M. Sauvé. — Quels sont les protonotaires de la cour supérieure qui ont été destitués par le gouvernement de Québec, depuis le 23 mai 1897 jusqu'à ce jour?

Réponse par l'honorable Sir Lomer Gouin: Aucun n'a été destitué.

La paralysie cède aux Pilules Roses du Dr Williams

Plusieurs formes de cette terrible maladie sont guéries par ce remède.

Mme Ritchie, de Galt, Ont., dit qu'elle croit qu'il lui a sauvé la vie. — Les médecins disaient qu'elle n'avait pas longtemps à vivre lorsqu'elle commençait à suivre ce traitement. Lisez son témoignage reconnaissant.

Il se passe rarement une journée où une nouvelle preuve du merveilleux pouvoir curatif des Pilules Roses du Dr Williams ne soit offerte. Dans plusieurs de ces cas les maladies ont trouvé soulagement et bonne santé après que les plus grands efforts des médecins eurent échoué. Tel était le cas de Mme D.-M. Ritchie, de Galt, Ont., qui écrit: « Je sens qu'il est de mon devoir de faire connaître aux autres ce que les Pilules Roses du Dr Williams ont fait pour moi. Je souffrais de rhumatisme pour la première fois en mai 1910. Le traitement domestique ayant échoué, j'allai au Grace Hospital, Détroit, où je demeurai durant quelques semaines, mais au lieu de s'améliorer, mon état devint absolument désespéré, comme si je souffrais de paralysie, et je ne pouvais remuer ni le bras ni le pied. Les soins d'une garde-malade diplômée et le meilleur traitement médical me coûtaient très cher, mais mon état semblait s'aggraver. Finalement, vers le milieu de juillet, mon époux me ramena à la maison, à Galt, où je demeurai sous traitement médical et reçus les soins continus d'une garde-malade jusqu'en octobre, alors que mon état était encore pire. Alors le médecin dit à mon époux que ce n'était plus qu'une question de quelques semaines, et qu'il m'était impossible de devenir mieux. À ce moment-là, j'avais dépensé plus de six cents dollars pour soins médicaux et à l'hôpital. Alors ayant abandonné tout espoir, mon mari lut dans un journal local un témoignage d'une guérison de la paralysie effectuée par l'emploi des Pilules Roses du Dr Williams, et je décidai de les essayer immédiatement. Au bout de quelques semaines il se produisit une petite amélioration, et à partir de ce

moment il se produisit chaque jour un changement pour le mieux. Je puis maintenant (mars 1911) marcher dans toute la maison, faire ma chambre, laver la vaisselle et cuire et raccommoder, mais je suis encore un peu nerveuse, mais je suis sur la voie d'une guérison complète vu que je me sens plus forte de jour en jour. J'en attribue tout le mérite aux Pilules Roses du Dr Williams, car j'ai senti qu'elles sont un instrument de la Providence créée pour le bénéfice de l'humanité souffrante.

Érivant encore en date du 16 août 1911, Mme Ritchie dit: « Quant à ma santé en général, je puis dire qu'il y a des années que je ne me suis pas aussi bien portée. Mon estomac fonctionne à merveille et je peux manger des choses que je ne pouvais pas manger depuis des années. Je puis marcher assez bien, mais à l'aide d'une canne quand je sors, car je ne me sens pas assez sûre de moi. Mais si vous m'aviez vue lorsque je commençai à prendre les Pilules Roses du Dr Williams, vous constateriez quel miracle elles ont opéré dans mon cas. Tout ce que j'ai dit est absolument vrai, et j'ajouterais que les Pilules ont guéri mon mari d'une affection rénale sur laquelle les autres remèdes ne semblaient avoir aucun effet, ce dont nous sommes reconnaissants tous deux. »

Encore en date du 16 janvier 1912, Mme Ritchie dit: « Je suis complètement rétablie et je puis faire tout mon travail de maison. Je recommanderai toujours les Pilules Roses du Dr Williams et j'ai confiance que quelque pauvre malade tirera autant de profit de la lecture de cette annonce que j'en ai tiré de l'emploi judicieux des Pilules. »

Les Pilules Roses du Dr Williams guérissent des cas apparemment désespérés comme celui de Mme Ritchie parce qu'elles font un sang nouveau, riche et rouge, lequel nourrit les nerfs affaiblis et surmenés et donne du ton et de la force à tous les organes du corps. Quiconque souffre de paralysie, d'ataxie locomotrice, de danse de Saint-Guy ou de toute affection nerveuse devrait employer les Pilules Roses du Dr Williams, le grand créateur de sang et tonique pour les nerfs, qui ont plus de remarquables guérisons à leur actif que n'importe quel autre remède au monde. Mais tâchez d'obtenir les véritables pilules avec le nom complet « Dr Williams Pink Pills for Pale People » sur l'enveloppe qui entoure chaque boîte. Vendues par tous les marchands de remèdes, ou par la poste à raison de 50 cts la boîte ou six boîtes pour \$2 50 de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

LETTRE D'UN PARISIEN

Ce lundi, 29 janvier 1912.

M. Nicolle, maire de Plougastel-Daoulas, me disait il y a quelque temps: « Mes administrés forment un peuple bien curieux. Ils ont des dates fixes pour se marier, pour naître et pour mourir. »

De temps immémorial, en effet, la plupart de ceux qui, dans la petite presqu'île de Plougastel, décident de finir en justes noces, se présentent en masse, le mardi de la deuxième semaine de janvier, devant le curé et au bureau de l'Etat-civil; les mariages de deuxième classe, les plus nombreux, ont lieu à neuf heures du matin, ceux de première à dix heures. Neuf mois après vient pour beaucoup de nouveaux-nés le jour du baptême; c'est le dimanche entre onze heures et midi, que cette cérémonie est généralement célébrée. Quant aux enterrements, s'ils ne sont pas tous à fait collectifs, c'est la première semaine de septembre qui en voit défiler le plus; jusque-là, en effet, les coups de collier, ont pour les « Plougastels », suivi les coups de collier; la récolte des fraises, celle du blé, celle des petits pois, se sont succédés presque sans interruption. Après ces journées de surexcitation, les « Plougastels », épuisés répètent un peu leurs forces par le repos; mais beaucoup trépassent pendant cette accalmie; ils profitent de cette morte-saison pour mourir.

Le 10 janvier 1896, 46 couples se présentèrent à la mairie; fatigué de répéter les mêmes paroles d'union, le maire dut même, cette fois, renvoyer au lendemain certains de ces mariages. En 1910, il n'y en eut que 22; mais en 1911, le chiffre remontait à 42.

En 1912, la seconde semaine de janvier s'est passée sans un mariage. « Plougastel n'est plus Plougastel », disent les vieux en branlant la tête. Mais il faut les presser de questions pour leur arracher la raison du phénomène qui vient de se produire. Leur amour-propre n'aime pas avouer que si Plougastel n'est pas Plougastel cette année, c'est pour des motifs d'ordre purement économique, les mêmes motifs qui ont fait qu'en septembre dernier, il y a eu aussi un peu moins de décès simultanés que les années précédentes; la récolte des fraises a été très mauvaise en 1911 ou, pour parler plus exactement, elle a été trop tardive; les fraises de Plougastel n'ont pas été cette année des premières; et pour comble de malheur, la récolte de fraises en Grande-Bretagne, la meilleure cliente de Plougastel, a été relativement superbe; ne trouvant pas pour leurs produits un écoulement suffisamment rémunérateur, plusieurs « Plougastels » ont laissé leurs fraises se dessécher sur pied.

Cependant, il y aura toujours des gens qui se marieront, coûte que coûte. Ceux-là, pour des raisons pécuniaires, ont pu retarder leur mariage, mais ils n'y renonceraient pas. Ces obstacles ont décidé de convoier le Mardi-Gras, 13 février prochain. Déjà on m'a dit, à la cure, qu'on avait enregistré 15 « accords » et l'on compte bien marier vingt-cinq couples, tout au moins, ce jour-là, alors qu'en temps ordinaire, ce n'est guère qu'une demi-douzaine de couples que le prêtre bénit. Et le dimanche suivant, comme toujours après les mariages collectifs, il y aura brayades; c'est-à-dire de parti pris, les nouveaux mariés, en costume de noces, arriveront en retard d'un quart d'heure à la grand'messe et non sans bruit, iront s'asseoir tout au haut de l'église, mais en laissant leur femme au bas.

Ainsi, dans la mesure du possible, les traditions seront conservées, et personne n'y tient plus qu'un « Plougastel ». Il est étrange qu'on ne sache si moderne par son ingénieuse aptitude au gain — les « Plougastels » — sont presque tous de petits propriétaires et ils ont fondé pour l'exportation de leurs fraises un puissant syndicat coopératif — il est étrange que cette même race soit aussi la plus éprise de ses vieilles coutumes. Les « Plougastels » — et c'est ce qui explique leur pratique des mariages collectifs — ne se marient pas en dehors de Plougastel; dans leur commune, et elle est vaste, on ne rencontre guère que sept ou huit noms; comme les monarques ils ne consentent qu'à des unions consanguines. Leurs vêtements, même aux jours de travail, se distinguent nettement des costumes sombres de leurs voisins immédiats.

Peu de peuples ont une pareille passion pour les couleurs claires et les bariolages. V. Hugo comparait leur costume de fête à celui des Albanais. Ils ont maintenant renoncé au bonnet phrygien rouge, mais, sous leur veste bleu-de-ciel (elle est rouge le jour des noces), ils portent trois gilets, l'un violet, l'autre vert et le troisième blanc. Leur cravate est faite d'un ruban multicolore brodé et dont les teintes sont toujours assorties à celle des gilets. Autour de leur taille s'enroule une large ceinture bleue. La coiffe des femmes est posée sur un bonnet de couleur claire.

Les « Plougastels » ont aussi conservé, outre leurs habitudes propres, certaines coutumes qui, elles, sont ou ont été communes à tous les Bas-Bretons. Mais tandis qu'ailleurs elles tombent en désuétude, c'est à peine si, à Plougastel, elles se sont transformées. Les mariages de Plougastel se font encore, m'a-t-on dit, par l'intermédiaire du Bazvalan. Les Bazvalans étaient autrefois recrutés uniquement parmi les tailleurs, hommes qui jadis jouissaient de grand privilège, quoique leur morale ne fut pas adouci de tout soupçon. C'étaient eux, par exemple, qui le jour de la noce, portaient à la chaise d'or la mariée jusqu'à l'église, eux aussi qui prenaient la mesure de ses vêtements les plus intimes et qui, me disait un prêtre, la faisaient comparaître devant eux et dans un costume des plus primitifs; c'étaient des maris par procuration.

Aussi, ne s'étonnera-t-on pas que le clergé ait souvent décrié leurs agissements; et l'on parle d'un certain curé de Plougastel qui, lorsqu'il était curé de Plozevet, il y a quelque soixante ans, les admonestait énergiquement du haut de sa chaire dans une ardente philippique connue sous le nom de « Sermon contre les tailleurs ». Aujourd'hui ce sont les débauchés qui ont remplacé les Bazvalans, mais la charge demeure toujours à peu près la même. Ce sont eux qui sont priés par les parents d'un jeune homme de faire savoir à une jeune fille que quelqu'un désire l'avoir pour épouse. Parfois aussi, c'est la jeune fille qui fait demander la main du jeune homme; et pour qu'il y mette l'âme de la fausse pudeur! Car, à Plougastel, l'amour n'est pas en question; c'est un sac d'écus qui épouse un autre sac d'écus, un champ de fraises qui fait la cour à trois champs de blé. Néanmoins, la demande du bazvalan revêt un caractère romantique. Vers minuit, accompagné d'un autre bazvalan, aussi menteur que lui, car on dit en Bretagne: « menteur comme un bazvalan », il va frapper à la porte de la maison qui lui a été indiquée et il y réveille tout le monde. La mère descend alors. Si elle ne répond au salut du bazvalan que par des paroles évasives, l'émissaire comprend que son devoir est de se retirer. Si, au contraire, on allume du feu dans l'âtre, c'est bon signe; si l'on y place un trépid, c'est meilleur signe encore. Alors, après avoir parlé de choses et d'autres, du temps et des bestiaux, le bazvalan aborde la question importante; il décrit longuement les richesses de son mandataire; il discute avec la mère la question de la dot et souvent emporte une réponse ferme.

Jadis, il chantait la Chanson de la Mariée, refusant successivement, au nom de son client, la mère et la grand'mère qu'on lui offrait comme fiancées possibles jusqu'à ce qu'on lui eût présenté la jeune fille qu'il demandait.

Un peu plus tard ce sont les accordeuses et le bazvalan y joue encore un rôle important; c'est lui qui guide le futur époux vers la maison de la fiancée, le jour du « velavan », fait avec lui dans les champs le tour du propriétaire et ouvre avec lui les larges et pesantes armoires afin de voir si elles sont suffisamment garnies de linge.

Ce sont les bazvalans qui ont le plus souffert cette année de la disette des mariages. Nous pouvons espérer qu'ils s'efforceront de les rendre plus nombreux l'an prochain.

A.-Léo Leymarie.

En lisant la loi de l'instruction publique

(Suite)

Art. 199. — Quand le remplaçant mentionné dans l'article qui précède n'a pas eu lieu dans le délai prescrit, le lieutenant-gouverneur en conseil peut, sur la recommandation du surintendant de l'instruction publique, nommer un commissaire ou un syndic d'écoles, selon le cas, pour remplir la vacance.

Art. 204. — Si la nomination du président n'a pas eu lieu à la première session de la commission scolaire ou dans les quinze jours qui ont suivi cette session, elle peut être faite par le lieutenant-gouverneur, sur la recommandation du surintendant de l'instruction publique.

Art. 215. — Il est du devoir des commissaires et des syndics d'écoles:

9. — De suivre quant aux comptes et registres tenus par leur secrétaire-trésorier, et les instructions générales ou particulières qui leur sont données par le surintendant de l'instruction publique;

10. — De faire faire, chaque année, avant le quinze juillet, un rapport au surintendant de l'instruction publique, d'après la formule qui leur est fournie par celui-ci;

12. — De tenir les livres de compte de la manière et suivant les formules déterminées par le surintendant de l'instruction publique;

Art. 216. — L'engagement de tout instituteur doit être fait pour une année scolaire, sauf pour terminer une année déjà commencée, ou pour plus d'une année scolaire dans les cas spéciaux laissés à l'approbation du surintendant de l'instruction publique.

Art. 230. — Avec l'autorisation du lieutenant-gouverneur en conseil donnée sur la recommandation du surintendant de l'instruction publique, les commissaires et les syndics d'écoles peuvent conclure des conventions, pour des fins scolaires, avec toute personne, institution ou corporation.

Art. 232. — Aucune corporation scolaire ne peut hypothéquer, vendre, aliéner ou échanger ses biens ou emprunter sur eux, sans en avoir obtenu l'autorisation du lieutenant-gouverneur en conseil sur la recommandation du surintendant de l'instruction publique.

Art. 233. — Toute corporation scolaire dans une cité, une ville ou village incorporé peut, avec l'autorisation du lieutenant-gouver-

(1) Voir l'AVENIR DU NORD du 15, des 22 et 29 décembre 1911, du 26 janvier, du 2 février 1912.

Pelleteries BRUTES. NOUS PAYONS LES PLUS HAUTS PRIX. LISTE DE PRIX AVANT DE VENDRE. MCOMBER & CHAMBERS CO. MONTREAL.

Gagnez Plus d'Argent avec LE SIROP D'ERABLE. Les profits que vous faites avec le Sirop d'Erable dépendent du temps que vous consacrez et du montant de combustible que vous employez.

neur en conseil, sur le rapport du surintendant de l'instruction publique, capitaliser les dettes qu'elle a légalement contractées ou qu'elle doit contracter, en stipulant le paiement par annuités, pour un terme n'excédant pas cinquante ans.

d'année en année, jusqu'à l'extinction de l'emprunt. Art. 234. — Toute corporation scolaire peut également, avec l'autorisation du lieutenant-gouverneur, sur la recommandation du surintendant de l'instruction publique, emprunter des deniers, et à cette fin émettre des débiteurs ou obligations, mais seulement en vertu et sous l'empire d'une résolution indiquant.

- 1. — Les fins pour lesquelles l'emprunt doit être contracté; 2. — Le montant total de l'émission; 3. — Le terme de l'emprunt; 4. — Le taux de l'intérêt; 5. — Tous les autres détails se rattachant à l'émission et à l'emprunt.

Dans l'anémie, les succès des PILULES ROUGES.



Mme DESHE OUELLETTE. Je souffrais depuis onze ans, affecté de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, de douleurs dans le dos, les reins, les épaules; la vue se trouble, les paupières s'alourdissent, elle a des bourdonnements d'oreilles, des vertiges, des secousses dans les jambes. Tous ces maux la préoccupent bien un peu, mais mal. De même que la tuberculose ignore sa tuberculose, l'anémique ignore son anémie.

L'anémie semble être un mal qu'on n'avoue pas, ou bien un mal imaginaire pour lequel il est naïf de se déranger. Ceci est regrettable, car l'anémie est évidemment un mal insidieux quoique ne faisant pas de bruit au début.

Le premier soin d'une femme qui n'est pas bien portante, qui souffre ou qui est affaiblie soit par la maladie ou par d'autre chose dont elle ne se rend un compte exact, doit être de se reconstruire, de se renouveler et de se purifier le sang.

Et pour reconstruire, renouveler, purifier le sang, il n'est pas de meilleur remède que les Pilules Rouges. Elles ont été spécialement conçues pour rétablir votre santé, vous rendre vos forces perdues, régulariser toutes les fonctions de votre corps et rétablir ainsi très complètement votre organisme débilité, anémique ou même épuisé.



Mme O. BOISVERT. « J'étais très débile, languissante et depuis un an, je ne pouvais aucunement travailler. Cependant, je m'étais adressée à plusieurs médecins, j'avais pris, sous leurs indications, plusieurs toniques, mais je demeurais toujours dans le même état. Quand j'ai vu dans un journal beaucoup d'articles pour me faire soigner sans que ma santé fut améliorée, j'écrivis aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui me recommandèrent de prendre sans tarder les Pilules Rouges, m'assurant que c'était le seul remède capable de ramener mes forces. Je fus heureuse quand, à la quatrième boîte de ces pilules, je me sentis mieux à la vie. Chaque jour mes forces s'accroissaient et je pus bientôt m'occuper à quel- que ouvrage. Enfin, je me rétablis parfaitement. J'ai une constitution plus forte et épanouie. — Madame O. BOISVERT, 182 rue Elm, Biddeford, Me. »



Mme NAP. LACHAPELLE. « Depuis deux ans je sentais mes forces diminuer. J'étais devenue extrêmement faible. Je n'avais plus de sang, plus de force, plus de courage, et si j'avais à travailler un peu, à marcher, j'étais obligée de me faire violence tant mon accablement était grand. De plus, je manquais d'appétit, ma digestion se faisait très mal, j'avais au creux de l'estomac, comme un brûlement, une douleur qui se répandait dans le dos; les intestins fonctionnaient irrégulièrement et j'avais de gros maux de tête; en un mot, je souffrais beaucoup. J'ai écrit aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, car je ne savais plus que me faire et me traiter, mon médecin ne m'avait fait aucun bien. Beaucoup de conseils me furent donnés, on m'indiqua le moyen de soulager chaque symptôme, et comme remède, on me recommanda les Pilules Rouges. Je commençai à en, dès les commencements, un effet salutaire, puis il a complètement ramené mes forces et ma santé. — Mme NAP. LACHAPELLE, Hyde, Co. Delta, Mich. »



Mme V.-F. MARTIN. Je sens que je serais une ingratitude de ne pas remercier les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine de leurs bons soins et de ne pas rendre publiquement justice à leur excellent remède qui m'a sauvée. Lorsque quatre médecins y avaient été impuissants et m'avaient laissée souffrir sans soulagement depuis de longues années, mais dans un état lamentable, maigre et sans force, constamment essouffée, sans couleur et me croyais comatueuse. J'avais des étourdissements qui me faisaient souffrir et m'empêchaient de me débarrasser; en fin, j'étais pour tout le monde un objet de pitié. Aujourd'hui, je suis parfaitement guérie; j'ai de belles couleurs, le teint frais, les mouvements agiles. Je suis de la plus belle santé et ce changement c'est aux Pilules Rouges que je le dois et je le proclame bien haut. Jeunes femmes et sans couleur, prenez les Pilules Rouges. — Mme TRÉPPE, MARTIN, Biddeford Station, Qué.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettres pour les femmes qui ne peuvent venir voir ces médecins.

Les Pilules Rouges, jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, 82.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à:

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal. Le Sirop des Enfants du Dr Goderre n'attaque pas le système nerveux, même s'il est employé longtemps. J'ai été obligé de donner du SIROP DES ENFANTS du Dr GODERRE à tous mes enfants; quelques-uns en ont même pris jusqu'à deux ans et leur système nerveux n'en a pas souffert. Ceci paraît étrange, tant de sirops détruisent la santé des bébés tout en les faisant dormir. — Mme S. ROBITAILLE, 337 rue Delisle, Montréal.

Mère, ne laissez pas votre enfant souffrir inutilement; ne le laissez pas pleurer et passer des nuits sans dormir. Donnez-lui du SIROP DES ENFANTS du Dr GODERRE, il n'y a rien de meilleur. Mais, défiez-vous, il y a des imitations de ce sirop, et pour être sûre d'avoir le véritable, voyez à la signature, en rouge, du Dr J. EMERY GODERRE est bien sur chaque bouteille. En vente chez tous les marchands de remèdes. Prix, 25 cts la bouteille.

Notes brèves

Parler d'amour.....

Parler d'amour avec une femme, c'est un peu faire l'amour.

Paul Bourget.

Il est certain que c'est pour cette raison que les femmes veulent toujours qu'on parle d'amour, qu'on en dispute ou qu'on en disserte, devant elles. Et je me doute bien aussi que c'est pour cela que les hommes n'ont pas de sujet plus sympathique, plus prolixe et plus éloquent.

C'est que le mot amour a un saveur de miel et qu'on n'est jamais rassasié de le dire ni de l'entendre.

Sous le charme des conversations à deux — devraient-on dire des silences à deux? — dans la complicité des regards, les lèvres jeunes aiment à ne dire que des choses tendres; les philosophes les plus arbitraires, les opinions les plus absolues se font inévitablement sentimentales et des choses les plus transcendantes de l'esprit, les entraînements s'échappent comme par hasard vers les confidences entre les cœurs.

La femme la moins coquette ne l'est ja mais si peu qu'elle ne s'imagine pas être pour quelque chose, sinon pour tout, dans la douceur soudaine d'une voix mâle qui cause d'amour.

Et l'homme le moins fat prendra un peu pour lui les sourires qui passeront dans les yeux de la femme qui l'écoute. Il y a des minutes qui créent des amitiés de vingt ans, a dit Alexandre Dumas. Il y a de même des mots, il y a des nuances d'intimations qui créent des amours éternelles.

Je faisais ces réflexions le dernier soir du bazar, quand minuit sonna.

A la surface des choses, tout semblait renfermé dans le silence du carême et dans l'oubli.

Je me sentais d'humeur à dire comme dans la chanson: Lorsque tout est fini... Et cependant, je sentais que je me trompais.

De toutes les inconséquences, de tous les lieux communs, de tous les riens qui avaient été dits, de toutes les paroles de galanterie qui avaient été chuchotées, de toutes les poignées de mains, de tous les rires, de tous les regards, de tous les silences surtout qui avaient été partagés, je sentais qu'il resterait confusément quelque chose...

Parler d'amour avec une femme, c'est un peu faire l'amour.

VALET DE COEUR.

JE NE POUVAIS LEVER LE BRAS

San BRINDOPORE, C.B. — Pendant 41 ans, j'ai souffert du rhumatisme. Quand j'ai lu dans les journaux que les Pilules de Genève (GIN PILLS) guérissaient positivement le rhumatisme, je vous ai écrit de m'en envoyer un échantillon gratuitement, pour les essayer. Je ne pouvais lever le bras droit. A cause d'une terrible douleur que j'avais dans l'épaule, je n'étais plus capable de boire. Après avoir pris quelques GIN PILLS je me suis senti soulagé et j'ai pu lever le bras mais me la poser sur la tête.



Pallat aux îles de St-Pierre de Miquelon où je rencontrai le vieux pêcheur nommé La Pape. Ses membres étaient raidis par le rhumatisme et je lui fit prendre des GIN PILLS. Quand je le rencontrai de nouveau quelques jours plus tard, il me dit qu'il pouvait remonter ses bras, ce qu'il n'avait pas pu faire depuis dix ans. ADOLPHÉ E. MAHE, Soc la boîte, — 6 pour \$2.50, ou l'argent rendu si vous n'êtes pas satisfait. Echantillon gratuit. Ecrivez à la National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited, Dept. O, Toronto.

— Mlle Juliette Vaillancourt, de Montréal, était chez Mlle Prévost, cette semaine. — Une forte tempête de neige, la première cette année, s'est abattue sur notre ville et les environs mercredi soir. Elle a duré jusqu'à jeudi soir.

— Naissance: Le 16 du courant, au No 293 rue Labelle, l'épouse de M. Olivier J. Fournier a donné le jour à une fille, qui a été baptisée sous les noms de Marie-Clarinde-Colombe Fernande-Violette.

— Les Artisans de Saint-Jérôme, ont élu les membres de leur bureau pour 1912. En voici les noms: M. J.-A. Théberge, président; M. Paul Limoges, 1er vice-président; M. Thomas Thérien, 2e vice-président; MM. Charles

Thérien et Joseph Desjardins, commissaires-ordonnateurs; MM. Adonis Châoux, Félix Tessier et Wilfrid Maillé, censeurs; Dr L.-P. Marleau, médecin; M. J.-B. Durand, représentant au conseil exécutif; M. l'abbé Marsolais, chapelain; M. Félix Giroux, secrétaire-trésorier.

— Hier soir, les membres du conseil de ville et plusieurs citoyens se réunissaient pour reconsidérer la question des édifices permanents des expositions agricoles.

— Il a été décidé à l'unanimité de proposer ceci à la Société d'Agriculture No. 1: Le conseil de ville de Saint-Jérôme se chargerait de toute l'entreprise: achat de terrain, construction des édifices, etc, retirerait tous les revenus, puis s'entendrait avec la Société pour organiser les expositions, fournir les prix, etc.

— Cette proposition mérite d'être considérée et nous paraît très acceptable. La ville était déjà disposée à souscrire \$3,000. Ne vaudrait-il pas mieux qu'elle dépense \$10,000 et reste propriétaire des édifices?

— Le contrat pour la fabrication de notre nouvel orgue a été accordé à MM. Casavant, de Saint-Hyacinthe.

— ON DEMANDE: Un jeune homme ou jeune fille clavériste. S'adresser au bureau d'enregistrement, à Saint-Jérôme.

— M. Ducar, notre nouveau chef de pompier, est arrivé à Saint-Jérôme et a pris possession de son poste. Le nombre de nos pompiers sera augmenté et des exercices réguliers auront lieu deux fois par mois.

— La cour supérieure siègera dans notre ville à partir de mardi prochain.

— Il y a des trottoirs dans notre ville qui ne sont pas pelletés de l'hiver, entre autres, rue Saint-Georges, entre chez M. Labelle, vétérinaire et M. Vaillancourt.

— Cela ne devrait pas être toléré.

— Dimanche soir, il y a eu un Progressive Encheur au bénéfice de l'église chez Mme Edouard Marchand. Une trentaine de personnes y ont pris part.

Nouvelles de St. Jérôme

— La tombola organisée au bénéfice de l'église s'est terminée mardi soir. Les dames et demoiselles qui se sont dévouées pour assurer le succès de cette œuvre ont droit d'être fières du résultat. On nous assure que l'on a réalisé près de \$500.

— Nous félicitons notre conseil municipal d'être enfin intervenu et d'avoir fait cesser le scandale qui déshonorait notre ville. La maison de désordre qui existait dans le quartier

LA GRIPPE

débuta par une légère bronchite, de violents maux de tête. Elle s'accompagna de frissons et de frissons, de brisement des membres, de fièvre, de catarrhe des yeux, du nez, de la gorge, des bronches, parfois, aussi de maux de cœur et de vomissements. Il importe d'empêcher le mal au plus vite avec quelques doses de

Sirop Mathieu

au Goudron, à l'huile de Foie de Morue et autres Extraits Médicinaux. Site enchanteur vis-à-vis de la rivière du Nord: 118 et 120 rue Labelle. Table excellente, chambres spacieuses, éclairées fort bien aménagées. Un omnibus est à la disposition des voyageurs à l'arrivée et au départ de tous les trains.

— Mlle Juliette Vaillancourt, de Montréal, était chez le Dr Henri Prévost, cette semaine.

— Une forte tempête de neige, la première cette année, s'est abattue sur notre ville et les environs mercredi soir. Elle a duré jusqu'à jeudi soir.

— Naissance: Le 16 du courant, au No 293 rue Labelle, l'épouse de M. Olivier J. Fournier a donné le jour à une fille, qui a été baptisée sous les noms de Marie-Clarinde-Colombe Fernande-Violette.

— Les Artisans de Saint-Jérôme, ont élu les membres de leur bureau pour 1912. En voici les noms: M. J.-A. Théberge, président; M. Paul Limoges, 1er vice-président; M. Thomas Thérien, 2e vice-président; MM. Charles

Thérien et Joseph Desjardins, commissaires-ordonnateurs; MM. Adonis Châoux, Félix Tessier et Wilfrid Maillé, censeurs; Dr L.-P. Marleau, médecin; M. J.-B. Durand, représentant au conseil exécutif; M. l'abbé Marsolais, chapelain; M. Félix Giroux, secrétaire-trésorier.

— Hier soir, les membres du conseil de ville et plusieurs citoyens se réunissaient pour reconsidérer la question des édifices permanents des expositions agricoles.

— Il a été décidé à l'unanimité de proposer ceci à la Société d'Agriculture No. 1: Le conseil de ville de Saint-Jérôme se chargerait de toute l'entreprise: achat de terrain, construction des édifices, etc, retirerait tous les revenus, puis s'entendrait avec la Société pour organiser les expositions, fournir les prix, etc.

— Cette proposition mérite d'être considérée et nous paraît très acceptable. La ville était déjà disposée à souscrire \$3,000. Ne vaudrait-il pas mieux qu'elle dépense \$10,000 et reste propriétaire des édifices?

— Le contrat pour la fabrication de notre nouvel orgue a été accordé à MM. Casavant, de Saint-Hyacinthe.

Un remède moderne pour le bébé

Quelle mère ne peut se rappeler le temps de son enfance alors qu'on avait recours à la bouteille d'huile de ricin — la terreur avec laquelle elle entrevoit le moment où il lui faudrait en prendre une dose — la lutte qu'elle engageait lorsqu'on la contraignait de la prendre? Toutes les mères seront heureuses d'épargner à leurs enfants ce malaise — cette terreur. La science moderne a enrayé la mauvaise odeur, le mauvais goût de l'huile de ricin et lui a substitué un remède moderne, un remède agréable à prendre, doux, d'un action parfaite, absolument inoffensif, un remède qui n'effrayera pas l'enfant. Ce remède, ce sont les Tablettes Baby's Own — le seul remède employé par des milliers de mères — le remède qui a remplacé, dans les familles, l'huile de ricin et les sirops "calmants" pour apporter la santé aux enfants et la joie aux parents. Les Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte par la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Sirop du Dr Fred Demers pour les enfants est un trésor pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée, et pour tous les besoins des bébés et enfants. Demandez-le toujours. En vente partout et au dépôt, 309a, rue Saint-Denis, Montréal.

Saint-Eustache — Le dimanche, 18 février, a eu lieu un patinoir Crystal, une très intéressante joute de hockey entre le club de Cartierville et le club local. La victoire a été remportée par les visiteurs. Ces deux équipes doivent se rencontrer dimanche prochain pour un enjeu.

— Dimanche dernier, un groupe d'amis ont présenté à Thon, Hector Champagne, à l'occasion du 50ème anniversaire de sa naissance. Plusieurs de ses amis de Sainte-Scholastique et de Montréal s'étaient donné rendez-vous à cette occasion, entre autres: MM. Calixte Ethier, député, Donat Lalonde, avocat, Simon Cyr et P. Fortier, de Sainte-Scholastique; Em. Dépeças, avocat, de Montréal.

— Mlle Cécile Sanscartier, de Montréal, est en visite chez sa mère pour une quinzaine de jours.

— Jeudi de la semaine dernière, nous avons eu une très jolie mascarade à laquelle assistaient près de 500 personnes. Les costumes étaient des plus beaux. Les premiers prix pour costumes riches ont été décernés à M. Lalonde, de Montréal, et à Mlle M.-L. Ladouceur; pour costumes comiques à M. E. de Bellefeuille. La course de deux milles a été gagnée par M. Ed. Duquette; celle des filles par Mlle A. Grignon. GEM.

ARTHUR SURVEYER, B.Sc. Ap. I.C. INGENIEUR CONSEIL. Membre au de la "Canadian Society of Civil Engineers", "American Society of Engineering Contractors", de l'Association Internle des Congrès de navigation, de la Commission du Service Saint-Laurent. 56, Beaver Hall Hill MONTREAL. Téléphone: Uppon 1808

AVIS Si vous désirez acheter, vendre ou changer, terres, propriétés, hôtels, restaurants ou autre commerce quelconque; ou si vous avez à louer une maison, dans la ville de Saint-Jérôme, veuillez vous adresser à moi au plus tôt. J'ai besoin actuellement de dix logements dans la ville de Saint-Jérôme et de 50 terres. Ecrivez, téléphonez ou venez me voir. J'aurai certainement votre affaire.

Pour tous renseignements, adressez-vous à EDOUARD DROUIN, No 114, rue Saint-Georges Saint-Jérôme. Téléph. No 101.

Pour PATISSERIES GATEAUX ET CREPES EMPLOYEZ LA FARINE PRÉPARÉE DE BRODIE chez tous les épiceries CONSERVEZ VOS SACES VIDES BRODIE & HARVIE 16 RUE BLEURY, MONTREAL

Advertisement for 'Le Matériel Du 20eme Siecle -- Le Beton' by Canada Cement Co., Ltd. It features an illustration of a large industrial building and a man in a hat. Text includes 'Signez ici', 'M. votre Nom', 'votre Bureau de Poste', 'votre Province', and 'L'Utilité Du Ciment Pour Le Cultivateur.' It also mentions 'CANADA CEMENT CO., Ltd. Edifice de la Banque Nationale : : : : Montréal'.

Saint-Janvier — Le mardi, 20 février ont eu lieu les funérailles de M. Damase Limoges, forgeron, décédé le 17 février, à l'âge de 61 ans et 7 mois. Le deuil était conduit par ses trois fils Elzéar, Ubald et J.-Baptiste, ses gendres Adrien et Ls de Gonzague Desjardins, M. Aldas Alarie, son frère M. Antoine Limoges, ses beaux-frères MM. B. Nantel, W. Nantel, Arthur Siros, de Montréal. Un grand nombre de parents et d'amis assistaient aux funérailles. Le défunt laisse, outre son épouse, trois fils et six filles. Nos sympathies à la famille.

Des trains-écoles M. G.-A. Gigault, sous-ministre de l'agriculture pour la province de Québec, le professeur Lordhead, principal du collège Macdonald, les RR PP. Léopold et Liguori, de l'Institut agricole d'Oka, ont eu une conférence, la semaine dernière, aux bureaux du gouvernement, rue Saint-Jacques, à Montréal, avec M. Timmerman, commissaire industriel du C.-P.-R. Il s'est agi de la circulation des trains agricoles spéciaux, ou trains-écoles qui circuleront cet été à travers la province.

Le représentant du gouvernement provincial, M. Gigault, les représentants d'Oka et du collège Macdonald et le représentant du Pacifi que se sont entendus afin d'équiper un convoi agricole comprenant 12 à 14 wagons. Les différents industries agricoles seront représentées dans ces wagons en ce sens qu'on y verra des exhibits des produits de la ferme, des spécimens d'animaux, des appareils et machines agricoles.

Quinze conférenciers et instructeurs agricoles suivront le convoi, qui s'arrêtera aux points les plus importants de nos campagnes. Le passage du convoi instructeur étant annoncé à l'avance, les cultivateurs et les autres intéressés se rendront à l'heure indiquée pour visiter l'exposition en miniature du convoi, entendre les conférences et être témoins des démonstrations que feront les instructeurs. Ce système d'enseignement ambulante et populaire est en vogue depuis déjà plusieurs années aux Etats-Unis et a produit d'excellents résultats. Une prochaine conférence des mêmes délégués aura lieu afin de régler tous les détails du projet, lequel sera tout probablement mis à exécution en juin prochain.

LECTURE POUR TOUS REVUE POPULAIRE ILLUSTREE S'adresser au bureau de L'AVENIR DU NORD ou directement à Paris, 79, Boulevard St-Germain.

Advertisement for 'SAPHO' insecticide. It features an illustration of a woman and text: 'PUNAISES, COQUERELLES, MITES, PUCES et autres INSECTES détruits radicalement par l'INSECTICIDE SAPHO. Sans danger, Désinfectant. Ne Tache pas les Tissus les plus fins, ni les Tentures, ni les Tapisseries. EN VENTE PARTOUT en caillottes de 25c., 75c., \$1.25 et \$2.00 avec PETIT VAPORISATEUR GRATIS. THE SAPHO MANUFACTURING Co. Département S Montréal'.

Advertisement for 'PATENTS' with '60 YEARS' EXPERIENCE'. It includes text: 'TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &c. Munns & Co. 361 Broadway, New York'.

Hommes qui Souffrez des Rognons, Prenez les PILULES MORO Et vous vous Guérez.

Autrefois, seuls les troubles urinaires, ceux de la vessie, étaient attribués à une maladie de rognons, mais aujourd'hui on a trouvé et aussi prouvé que presque toutes les maladies chez les hommes, ont leur commencement dans le mauvais fonctionnement de ces organes si importants. Les rognons filtrent et purifient le sang. C'est là leur fonction. Hommes, lorsque vos rognons sont faibles et fonctionnent mal, vous devez comprendre que votre santé sera vite affectée et que chaque organe, aussi affaibli, manquera à son devoir. De fatals résultats surviendront bientôt si un traitement approprié est retardé et négligé. Le mal de rognons irrite les nerfs, cause des étourdissements, rend les hommes inquiets, irritables et sans sommeil; il donne une envie fréquente d'uriner pendant le jour et oblige à se lever plusieurs fois durant la nuit; il produit des cercles noirs autour des yeux, cause du rhumatisme, de la gravelle, le catarrhe de la vessie; il est toujours accompagné d'un mal sourd dans le dos, de douleurs dans les jointures, dans les muscles, de maux de tête violents, de mauvaises digestions et de troubles du côté du foie; le teint devient terne et sombre et les symptômes se développent quelquefois de façon à faire croire à une maladie de cœur. L'homme ainsi atteint devient faible et dépérit rapidement. Les Pilules Moro sont le meilleur remède pour les troubles des rognons; elles donnent des forces et aident la nature dans ses fonctions. Lisez le certificat qui suit. Les résultats que les Pilules Moro ont eus dans ce cas peuvent se répéter chez tous les hommes qui se sentent malades de la même façon.



M. JULES TALBOT, 192 rue Lowell, Lawrence, Mass

«Le mal de reins me faisait souffrir depuis dix ans lorsque j'eus recours aux Pilules Moro. J'avais essayé plusieurs remèdes qui n'avaient rien amélioré ma santé. Loin de là, mes douleurs s'accroissaient de jour en jour et, ne pouvant plus tenir à l'ouvrage, je dus prendre un repos, rester deux mois sans travailler. C'est alors que je commençai l'usage des Pilules Moro

qui m'étaient enseignées par des compagnons de travail. Pendant six mois je n'en ai pas manqué, et je me suis guéri. Comme je travaille fort, je prends encore des Pilules Moro de temps en temps pour maintenir mes forces et prévenir ces douleurs d'autrefois. Grâce à cela, depuis deux ans, je n'ai pas perdu de temps à l'ouvrage. J'ai maintenant une grande confiance dans ce remède que je me fais un plaisir de recommander, convaincu que je suis de son efficacité.» — JULES TALBOT, 192 rue Lowell, Lawrence, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES — Hommes qui souffrez depuis longtemps, venez voir les Médecins de la Compagnie Médicale Moro ou écrivez-leur. Leurs consultations sont tout à fait gratuites et se donnent tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal. Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Advertisement for 'Regal National Laurentia Daily Bread'. It features an illustration of a man and text: 'Durant Quarante Siècles, le Blé a Nourri l'Humanité A une Certaine Epoque, il était l'Unique Etalon des Echanges Il était, Alors Comme Aujourd'hui, la Base de la Nourriture des Peuples, mais, aujourd'hui, sous une meilleure forme, plus saine, plus efficace, sous la forme de farine pure comme La Farine St. Lawrence qui représente ce qu'il y a de plus nouveau comme farine, fabriquée dans les moulins les plus outillés et les plus modernes du Continent Américain. QUATRE MARQUES D'EGALE PURETE "Regal" "National" "Laurentia" "Daily Bread" The ST. LAWRENCE FLOUR MILLS COMPANY, LIMITED Téléphone Bell Main 7219 1110 Rue Notre-Dame Ouest, Montréal. "La Farine St. Lawrence est Blanche et Pure comme le Lys" LAURENTIA DAILY BREAD'.

Anglicismes

Et leurs équivalents français

Bolt : Boulon.
On ne mettra pas de clous, on mettra des bolts : On ne mettra pas de clous, nous nous servirons de boulons.
Bolt : Course.
Je t'assure que j'en ai pris une Bolt : Je t'assure que je viens d'en prendre une course.
Bolter : Boulonner (assujettir, fixer au moyen de boulons).
Bolter : Se dérober (en parlant d'une personne), abandonner son parti dans un moment critique et généralement, fuir, se sauver, décamper, s'esquiver.
Le ministère croyait pouvoir compter sur tous ses partisans, mais plusieurs ont bolté : Le ministère croyait pouvoir compter sur tous ses partisans, mais plusieurs se sont dérobés.
Quand le voleur aperçut l'homme de police, je te dis qu'il boltait : Quand le voleur aperçut l'homme de police, je te dis qu'il décampa.
Bolter : S'emballer, faire un écart (en parlant d'un cheval) ; en t. de manège, se dérober.
C'est un bon cheval, mais un rien le fait bolté : C'est un bon cheval, mais pour un rien, il s'emballa.
Bolter : Se hâter, courir, travailler vite, faire beaucoup d'ouvrage.
Pour rentrer tout not' foin, il a fallu bolté : Pour rentrer notre foin, il a fallu se hâter, travailler vite.
J'ai vu passer l'express, ça boltait : J'ai vu passer le train express, il filait grande vitesse.
Bolteur : Lâcheur, (celui qui abandonne son parti, ses amis, dans un moment critique).
LE COMITÉ DU BULLETIN.

Le sirop d'érable pur

Beaucoup de gens ignorent encore que le vrai sirop d'érable ne doit pas contenir plus de 35 p. c. d'eau, et le sucre d'érable pas plus de 10 p. c. Cette décision a été prise au mois d'octobre dernier par le ministère du revenu de l'intérieur, à Ottawa, et désormais le sirop et le sucre d'érable qui contiendront une plus forte proportion d'eau seront considérés comme des produits impurs.
Tous ceux qui fabriquent du sirop ou du sucre d'érable ont donc intérêt à savoir exactement quelle est la proportion d'eau que contiennent leurs produits, mais beaucoup de ceux qui en fabriquent ne savent pas comment vérifier cette proportion et, par conséquent, ignorent, en mettant leurs produits sur le marché, s'ils sont bien en règle avec la loi.
Les producteurs honnêtes, qui désirent être mieux renseignés feront bien d'écrire au ministère de l'Agriculture, à Ottawa, pour demander le bulletin No. 228, intitulé "Etude sur le sirop d'érable".
Par la même occasion, il serait à propos que ceux qui écrivent au ministre de l'Agriculture lui disent s'ils sont en faveur d'une meilleure protection pour le sirop d'érable vraiment pur ou s'ils veulent que l'on continue à permettre la fabrication de toutes sortes de falsifications ou imitations auxquelles on donne illégalement le nom de sirop d'érable.
Tous les producteurs honnêtes et tous ceux qui veulent que l'on protège la production du vrai sirop d'érable devront écrire sans tarder au ministère de l'Agriculture à Ottawa. C'est une question d'intérêt national, car si l'on ne réussit pas à protéger les producteurs de sirop d'érable pur, les fabricants d'imitations ne tarderont pas à ruiner l'industrie honnête.

HOTEL CHAREST — Etablissement de 1er ordre. Chambres et pension, liqueurs et cigares de choix. Les voyageurs trouveront à cet hôtel tout le confort désirable.
HOTEL CHAREST - - - O.K.A., P. Q.

AVIS

Est par le présent donné que Cyrille Laurin, courtier, Charles Wilson, commerçant de bois, James Cooper, secrétaire, Joseph A. Laurin, courtier, J. Gardner Thompson, gérant, s'adresseront à la Législature de la province de Québec durant la présente session pour obtenir une loi incorporant les requérants en une compagnie de chemin de fer sous le nom de "la Compagnie de chemin de fer d'Argenteuil" avec le pouvoir de construire, bâtir, mettre en opération et maintenir un chemin de fer devant être conduit par la vapeur, l'électricité ou tout autre pouvoir, de la ligne de division entre les townships de Harrington et de Grenville, dans le comté d'Argenteuil, à partir d'un point sur l'un quelconque des lots 15-16 ou 17 dans onzième rang dudit township de Grenville et s'étendant au canal de Grenville dans le premier rang de ce dernier township, et autoriser ladite Compagnie à exercer tous les pouvoirs y ayant rapport, et pour autres fins.
BEIQUÉ, BEIQUÉ & BEIQUÉ,
Procureurs des requérants.
Montréal, 7 février, 1912.

Le Gaulois Le plus grand journal français du matin. Rue Drouot, Paris, (France). Directeur, Arthur Meyer. Publie chaque mardi un supplément contenant des correspondances de France et de l'étranger, et, chaque samedi, un supplément illustré, gracieux pour ses abonnés. Abonnements : Union postale : Gaulois quotidien, un an, \$14.50; Gaulois du Dimanche, seul, un an, \$3.00.

Le Poêle Jean des Montagnes

Est le meilleur pour le chauffage et pour la cuisine. On peut ne chauffer que la moitié du poêle. Le plus économique, peut brûler du bois de 30 pouces. Tient très peu de place. 4 ronds sur le feu et deux sur le fourneau. 3 différents grandeurs. Satisfaction garantie.

EVAPORATEUR A SIROP
On demande de bons agents.
J.-B. TASSE & CIE,
Entrepreneurs Fondeurs
Ste-Scholastique, P. Q.

HOTEL BELLEVUE — Chambres et pension de premier ordre. Salle d'échantillon de 1ère classe. Vins et liqueurs de choix. Voitures à tous les trains. — Tél. Bell No. 25.
L. LAUZÉ, Prop. ST-EUSTACHE, P. Q.

Cachets du Dr Fred Demers
contre le mal de tête
Guérison en 5 minutes de tous maux de tête. Ce sont les seuls véritables bons. Exiger toujours le nom du Dr Demers gravé sur chaque cachet. En vente partout.
Dépôt : 300a, rue Saint-Denis, Montréal.

CANADIAN PACIFIC

Service des trains, section des Laurentides

Pour Mont-Laurier et stations intermédiaires : les lundis, mardi et vendredi... 10.14 a. m. tous les jours excepté le dimanche... 5.25 p. m.
Pour Sainte-Agathe, mardi, jeudi et samedi... 10.14 a. m.
Pour Labelle, le dimanche... 10.16 a. m.
Pour Montréal : tous les jours excepté le dimanche... 7.05 et 9.44 a. m. Lundi, mercredi et vendredi... 8.16 p. m. Mardi, jeudi et samedi... 5.58 p. m. Dimanche... 8.16 p. m.
L.-A. VERMETTE,
Chef de gare.

Joseph FORGET
AVOCAT
Sainte-Thérèse - - - - - P. Q.

JOSEPH PERIARD
Agent de machines agricoles et d'assurances
O.K.A., P. Q.

— Maisons à vendre et à louer — dans différentes parties de la ville, c'est le temps d'acheter, les loyers augmentent et on dit que les logements à louer se font rares.
Argent à prêter, S'adresser à
J.-E. PARENT
Saint-Jérôme

Banque des Marchands

DU CANADA
FONDÉE EN 1864 PAR CHARTRE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Capital versé..... \$ 6,000,000
Fonds de réserve..... 4,999,297
Total des dépôts..... 54,779,044
Total de l'actif..... 71,600,058

Cette institution est une des banques les plus anciennes et les mieux connues du Canada.

Ayant 157 succursales réparties entre Québec et Victoria, et des correspondants dans toutes les autres localités, elle offre des avantages exceptionnels pour la collection et l'échange.

Argent prêté aux cultivateurs à des taux raisonnables.
Billets de vente négociés aux conditions les plus avantageuses.

Departement d'Epargne

On y reçoit des dépôts de \$1.00 en montant et l'intérêt est alloué au plus haut taux courant.

SUCCURSALE SAINT-JEROME
L.-A. MICHAUD,
Gérant

Nos Dents
Sont très belles et les meilleures. Elles sont naturelles, inusables. GARANTIES. Grande satisfaction à tous.
Institut Dentaire Franco-Américain
(INCORPORÉ)
162, rue Saint-Denis, Montréal

U. Lepage, MARCHAND DE MEUBLES

Constantment en magasin un très beau choix de meubles, tels que :
Ameublements (sets) de salon, de salle à manger, de chambre à coucher, de cuisine, etc. Lits-corniche, Couchettes en fer, Sommier, Meubles de fantaisie, Matelas, Oreillers et Lits de plume.
SPÉCIALITÉS :
Réparation de meubles de tous genres. — Encadrement de gravures, etc.
LE TOUT A TRÈS BAS PRIX.
167, rue Saint-Georges
Saint-Jérôme

EXAMEN DES YEUX GRATIS
Ne négligez aucun mal de Yeux. Vis. Vue est trop précieuse. Toute lunetterie non faite sur commande est toujours mauvaise. N'achetez jamais des Verres Ambulants, ni aux Magasins à tout-va. Rien ne remplace l'Examen des Yeux par un savant Spécialiste. Si vous tenez à Guérir vos Yeux sans drogues, opération ni douleur :
ALLEZ A L'INSTITUT OPTIQUE
Voyez et consultez le Spécialiste BEAUMIER
144 Est, rue Ste-Catherine, Près Ave Hôtel-de-Ville.
Il recherche les Cas difficiles, Desespérés : Pose Yeux Artificiels, Naturels à se tromper.
Fabrique et ajuste lui-même, depuis 25 ans, Lunettes, lorgnons, etc. Ses nouveaux "Verres Toric à ordre" sont garantis pour bien Voir de Loix et de Prés, pour tracer, coude, lire et écrire.
CETTE ANNONCE REPRODUITE VAUT 10c. Par dollar sur tout achat en lunetterie. Prenez garde ! Pas d'argent sur le chemin pour notre maison responsable. 3 Heures de bureau. Tous les jours de 9 à 9 hrs. (Dimanche de 1 à 4 hrs.)
AVIS

S. G. LAVIOLETTE

Marcha b Ferronnerie, Peintures, Vernis, Faïence, Poterie, etc
Courroies pour moutons de toutes sortes Scies rc n des, Coffres-forts, Poêles, Charbon, Horloges
Poêles en acier Oxford, Chancellor
Poêles Royal favorite.
Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant parfaite satisfaction.
Assortiment considérable de Montres à des prix défiant toute compétition.
Lampes électriques de 1ère qualité à 25 cts.
Dynamite, Poudre à fusil.
S. G. Lavolette,
Coin des rues Ste-Anne et St-Georges

SANTAL MIDY
Inoffensif, d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigent autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiatés et les injections.

La meilleure politique

à suivre pour devenir riche, c'est de faire de l'épargne.

Banque d'Hochelaga

prendra soin de vos économies et les fera fructifier.
Votre argent est toujours à votre disposition ; vous pouvez le retirer en tout temps sans avis.
DIRECTEURS
Hon. J.-D. ROLLAND, président,
J.-A. VAILLANCOURT, vice-pres.
A. Tarcotte, E.-H. Lemay, Hon. J.-M. Wilson
Hon. F.-L. Béique, C. R., Lt.-Col.
Chs.-A. Smart.
Capital autorisé . . . \$4,000,000
Capital payé . . . \$2,500,000
Fonds de Réserve . . . \$2,650,000

Banque d'Hochelaga
SAINT-JEROME, P. Q.
M.-J.-A. GIROUX, Gérant

J. CORBEIL

Agent d'Assurances
ATLAS — BRITISH AMERICA
CALEDONIAN COMMERCIAL UNION
LIVERPOOL LONDON GLOBE
LONDON & LANCASHIRE
NEW-YORK UNDERWRITERS INS.
CO. OF NORTH AMERICA
NORTH BRITISH & MERCANTILE
NORTHERN NORWICH UNION
FIDELITY PHENIX
PHENIX OF HARTFORD
QUEEN ROYAL SUN WESTERN
THE STANDARD LIFE ASS. CO.
GUARANTEE ACCIDENT PLATE GLASS
Rue Labelle SAINT-JEROME, P. Q.

J.-M. DORION, agent général pour la Union Assurance Society, — (A. D. 1714) actif \$23,500,000, dépôt au Canada \$425,000, pour garantir les pertes causées par le feu, est à Saint-Jérôme toutes les semaines

Meunier & Rolland

MANUFACTURIERS
Portes et Chassis,
Jalousies, Moulures
Bois de charpente, Bois préparé, Tournage
Découpage, etc.
Ancienne manufacture Limoges, près du moulin à farine de M. Meille, SAINT-JEROME

J.-E. Leduc

Marchand-Tailleur
Rue Saint-Georges - - En face du marché
SAINT-JEROME, P. Q.
Stock considérable de TWEEDS
Ouvrage fait avec soin et garanti.

Le Meilleur Pour le Prix



Nous ne faisons pas une réclame à outrance pour les confections "Progress Brand".

Nous n'avons jamais dit que les CONFEC-TIONS PROGRESS BRAND sont les meilleures au monde.
Nous n'avons jamais prétendu qu'un COM-PLÉT PROGRESS BRAND de \$15 était meilleur que celui qu'un tailleur peut faire pour \$50.

Mais nous garantissons que les Confections "Progress Brand" sont les meilleures au Canada pour le prix.

Comparez un Complet "Progress Brand" avec tout autre complet détaillé au même prix et vous comprendrez pourquoi les hommes adoptent de plus en plus la coutume économique de porter les Pardessus et Complots Progress Brand.

Les nouveaux modèles du printemps sont particulièrement élégants.



H. Vineberg & Cie

Seuls Fabricants des Vêtements Progress Brand
MONTREAL

Les Vêtements Progres Brand sont vendus à Saint-Jérôme chez J.-D. GUAY

P. SIMARD

SAINT-JEROME, P. Q.

La meilleure maison et la plus considérable au nord de Montréal

Epicerie,
Grains,
Fleur,
Fruits

La maison Pierre Simard représente les meilleures marques de

Vins et Liqueurs.

COGNAC
César Collin, Léo Rémy, Jean Fabert, Hamel Gentibert, Cousin frères, Sonac & Cie, Jean Itamar
Leveillier, J.-G. Monette & Cie, Hennessy, Martel

WHISKY
Gouernam and Wort, Club Rye Whiskey, Seagram Rye Whiskey

LIQUEURS FINES
Benedictine, Crème de menthe, Cacao, Curaçao, Maraschino, Kirsch, Kummel, Anisette, Grenadine, etc.

Rhum St. Georges, Black Joe
Scotch John Dewar, Uusser, McArthur, Mountain Dew, Old Mellow
Vin Claret : Barton & Guestier, Sauterne, e.

Ganadien Nord de Québec

DEPART DE SAINT-JEROME
Pour Joliette, Québec, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche 5.30 a.m.
Pour Joliette, tous les jours, excepté le dimanche 4.30 p.m.
Pour Hawkesbury, tous les jours, excepté le dimanche 9.40 a.m.
Pour Huberdeau, tous les jours 5.40 p.m.
ARRIVÉE A SAINT-JEROME
de Montréal, Québec et Joliette, tous les jours, moins le dimanche 8.40 p.m.
de Joliette, tous les jours moins le dimanche 9.15 a.m.
de Hawkesbury, tous les jours moins le dimanche 4.15 p.m.
de Huberdeau, tous les jours 9.05 a.m.
J. DUNNIGAN,
Agent.

HOTEL VICTORIA

J.-L. PATENAUDE, Prop.
Liquors et cigares de choix. Repas bien préparés et bien servis. — Grandes salles d'échantillons pour commis-voyageurs. — La voiture de l'hôtel se rend au départ et à l'arrivée de tous les trains.
Rues Labelle et Ste-Anne, SAINT-JEROME

HOTEL DU NORD

C. BONENFANT, Prop.
Offre tout le confort moderne aux voyageurs. Table de 1ère classe. Vins, Liqueurs et Cigares de choix. — Tél. Bell 74. ST-JEROME, P. Q. 370-372, angle des rues Labelle et Saint-André
L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, P. Q. par J.-E. Prévost fils, éditeur

La Caisse d'Economie des Cantons du Nord

Saint-Jérôme
Fait toutes sortes de transactions d'argent
Escompte les billets de commerce et les Billets d'encan
Fait toutes espèces de collections
Traites émises sur toutes les parties de l'Amérique
Traites des pays étrangers encaissées au taux le plus bas.
Intérêts alloués sur dépôts.
R. DESCHAMBAULT,
Géant